

or scientific, in the field of the prevention of crime and the treatment of offenders, with a view to exercising the functions provided for in the above-mentioned resolution and plan; and

2. Recommends the Secretary-General to transmit to the governments of these States the invitation of the Council.

358 (XII). Development of a 20-year programme for achieving peace through the United Nations

Resolution of 20 March 1951³⁹

The Economic and Social Council,

Having considered the memorandum⁴⁰ of the Secretary-General concerning the development of a 20-year programme for achieving peace through the United Nations and bearing upon points 6, 7 and 8 of that programme, being those which fall directly within the Council's competence,

Noting that the three points mentioned in that document have been directly or indirectly examined at the present session of the Council in relation to various items on its agenda, and that progress has been made on this occasion,

Reaffirming its constant desire to contribute, within the limits of its competence, to the mobilization of all means at its disposal for developing friendly relations between nations with a view to the maintenance of world peace,

1. *Takes note* of the memorandum presented by the Secretary-General; and

2. *Invites the attention* of the competent subsidiary bodies of the Council as well as that of the specialized agencies to this memorandum, with a view to their studying it in the light of General Assembly resolution 494 (V) of 20 November 1950.

359 (XII). Relief and rehabilitation of Korea

Resolution of 20 March 1951⁴¹

The Economic and Social Council,

Noting the report⁴² of the Secretary-General on the question of the relief and rehabilitation of Korea,

Recognizing that widespread suffering and loss of life among the civilian population of Korea from exposure, starvation and disease cannot be averted, and that the rehabilitation of the area after the cessation of hostilities cannot be ensured, without generous international assistance,

1. *Expresses its appreciation* of the contributions which have already been made by governments, specialized agencies and non-governmental organizations;

Noting with concern, however, that so far many Members of the United Nations have not offered contributions towards the financing of the programme for the relief and rehabilitation of Korea drawn up by the General Assembly,

fait de leur formation ou de leur expérience professionnelle ou scientifique dans le domaine de la prévention du crime et du traitement des délinquants, en vue d'exercer les fonctions prévues par la résolution et le plan visés ci-dessus;

2. *Recommande* au Secrétaire général de transmettre aux gouvernements de ces Etats l'invitation formulée par le Conseil.

358 (XII). Développement d'un programme de vingt ans destiné à assurer la paix par l'action des Nations Unies

Résolution du 20 mars 1951³⁹

Le Conseil économique et social,

Ayant examiné le mémoire du Secrétaire général⁴⁰ concernant le développement d'un programme de vingt ans destiné à assurer la paix par l'action des Nations Unies et relatif aux points 6, 7 et 8 de ce programme qui relèvent directement de la compétence du Conseil,

Notant que les trois points mentionnés dans ce document ont fait l'objet, directement ou indirectement, d'un examen au cours de la présente session du Conseil à propos de l'étude de points figurant à son ordre du jour et que des progrès ont été réalisés à cette occasion,

Réaffirmant son désir constant de contribuer, dans l'étendue de sa compétence, à la mise en œuvre de tous les moyens dont il dispose pour développer des relations amicales entre les nations en vue du maintien de la paix dans le monde,

1. *Prend acte* du mémoire présenté par le Secrétaire général;

2. *Appelle l'attention* des organes subsidiaires compétents du Conseil ainsi que celle des institutions spécialisées sur ce mémoire afin qu'ils l'étudient à la lumière de la résolution 494 (V), adoptée par l'Assemblée générale le 20 novembre 1950.

359 (XII). Question de l'assistance et du relèvement en Corée

Résolution du 20 mars 1951⁴¹

Le Conseil économique et social,

Prenant acte du rapport du Secrétaire général sur la question de l'assistance et du relèvement en Corée⁴²,

Reconnaissant qu'une aide généreuse sur le plan international est indispensable si l'on veut épargner à la population civile de Corée toutes les souffrances et toutes les pertes en vies humaines qu'entraînent les privations, la famine et la maladie, et si l'on veut assurer le relèvement de cette contrée après la cessation des hostilités,

1. *Remercie* les gouvernements, les institutions spécialisées et les organisations non gouvernementales des contributions qu'ils ont déjà apportées;

Exprimant néanmoins sa préoccupation de voir que bien des Membres de l'Organisation des Nations Unies n'ont pas encore contribué au financement du programme d'assistance et de relèvement en Corée arrêté par l'Assemblée générale,

³⁹ See 477th meeting of the Council.

⁴⁰ See document E/1900.

⁴¹ See 478th meeting of the Council.

⁴² See documents E/1913 and E/1913/Add.1.

³⁹ Voir la 477ème séance du Conseil.

⁴⁰ Voir le document E/1900.

⁴¹ Voir la 478ème séance du Conseil.

⁴² Voir les documents E/1913 et E/1913/Add.1.